

Accompagner son film auprès du public demande rémunération

Nous, cinéastes documentaristes, souhaitons pointer le problème de la non-rémunération des réalisateurs quand ceux-ci accompagnent leur film auprès du public.

Le rapport direct entre cinéastes et spectateurs est un moment rare et précieux, au cours duquel chaque spectateur a la possibilité de confronter sa perception d'un film, ses émotions et ses interrogations avec la parole de celui ou celle qui l'a fabriqué, prolongeant l'expérience vécue pendant la projection.

Les spectateurs et les programmeurs de films documentaires ne s'y trompent pas. La demande de projections accompagnées est croissante. Le public du cinéma documentaire est toujours plus nombreux et se déplace particulièrement lorsque le réalisateur est présent. En témoigne le succès du Mois du documentaire.

Or si ces moments d'échange sont constructifs et réjouissants pour tous, spectateurs, programmeurs et réalisateurs, il nous devient de plus en plus difficile de les porter. Nous pourrions continuer à le faire si notre situation économique ne s'était pas détériorée. Ce travail d'accompagnement des films prend du temps et comme tout travail, il mérite rémunération.

Nous ne pouvons plus mobiliser notre temps et notre énergie à accompagner bénévolement ces films, comme c'est trop souvent le cas.

C'est pourquoi nous demandons que ces moments soient reconnus à leur juste valeur et que ceux qui les rendent possible puissent continuer à le faire dans des conditions acceptables. Nous souhaitons que le poste budgétaire de la rémunération des réalisateurs ne soit plus optionnel mais devienne autant que possible la règle. Cet argent doit être budgétisé au départ du projet de programmation concerné au même titre que les droits de diffusion payés à la production ou au distributeur. Nous savons que l'organisation d'une projection est déjà coûteuse pour les structures qui nous accueillent. Pourtant, nous ne pouvons accepter d'être pénalisés.

Des aides nationales et territoriales doivent être trouvées. Un fonds d'action culturelle comme le propose l'ACID est à instituer. Ensemble, cinéastes et programmeurs, nous devons nous battre et envisager des solutions pour que perdurent ces moments d'échange privilégiés avec le public.

ACID.....Association pour le Cinéma Indépendant et sa Diffusion
ADDOC.....Association des cinéastes documentaristes
ALRT.....Association Ligérienne des Réalisateurs et Techniciens
ARBRE.....Association des Réalisateurs de BREtagne
ATIS.....Association des Auteurs de l'Image et du Son en Aquitaine
REAL.....Réalisateurs, Expérimentateurs, Auteurs en Languedoc-Roussillon
Safire-Alsace.....Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est
Safire-Lorraine.....Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est
SAFIR-Nord.....Société des Auteurs réalisateurs de Film Indépendant en Région
SRF.....Société des Réalisateurs de Films